

Vos éco gestes



Adopter des gestes simples peut vous faire économiser et consommer mieux et moins.

Retrouvez ici les gestes simples pour limiter votre impact écologique.

➤ Déchets 1 français = 590kg de déchets / an - 4 personnes = 2 tonnes



Vos achats

- Éviter les emballages et produits jetables
- Refuser les publicités dans la boîte aux lettres en posant un autocollant « Stop pub »
- Privilégier l'eau du robinet à l'eau en bouteille
- Préférer les produits en vrac, recyclés, les formats familiaux et les éco-recharges

Vos déchets

- Respecter les consignes de tri
- Apporter les encombrants, piles, pots de peintures à la déchetterie
- Donner les objets réutilisables à des associations caritatives

€ **Économisez**
50% de déchets en moins, soit 180 kg de déchets non produits, acheminés, jetés, transportés, brûlés. Ce sont des impôts en moins !

➤ Éclairage Dépenses : 45 euros/an



Conseils

- Installer des lampes basse consommation (elles consomment 5 fois moins, durent 10 fois plus et leur prix est rentabilisé en à peine 8 mois)

- Éviter les halogènes qui consomment 20 fois plus qu'une ampoule basse consommation

€ **Économisez**
-70% sur votre facture d'éclairage, soit 30 € par an par logement en moyenne.

➤ Eau Dépenses : environ 450 euros/an pour une famille de 4 personnes



Conseils

- Traquer les fuites en vérifiant sur le compteur d'eau (un robinet qui goutte : 35m³ soit 123 euros perdus par an)
- Installer des économiseurs d'eau sur la douche et les robinets (investissement rentabilisé en 6 mois)

- Prendre une douche plutôt qu'un bain économise 100 litres d'eau environ
- Fermer les robinets lors du brossage des dents, du nettoyage des mains et du rasage

€ **Économisez**
jusqu'à 200 euros par an pour une famille de 4 personnes.

➤ Air Préserver la qualité de l'air intérieur



Conseils

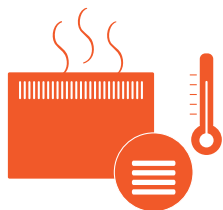
- Aérer 5 min/jour (renouvellement de l'air même en hiver)
- Dépoussiérer les grilles + VMC (ne pas les obstruer) : nettoyage 2 fois/an minimum

- Vérifier le fonctionnement de la VMC : placer une feuille de papier devant la grille. Si elle reste collée, c'est signe de bon fonctionnement
- Faire sécher le linge de préférence à l'extérieur ou dans une pièce bien ventilée

Avantages

- Diminution de la présence d'humidité (humidité émise par 1 pers = 40 à 200g de vapeur d'eau par heure, 1 douche = 200g/h, casserole = 400g/h)
- Évite le développement de moisissures.

➤ **Chauffage** Dépenses : 500 euros/an en moyenne, hors abonnement



Conseils

- Trouver la température idéale avec le rapport confort/économies : 19-20°C le jour, 16-17°C la nuit (1°C de moins c'est 7% d'économie d'énergie)
- En cas d'absence, baisser de 3°C

- Limiter les pertes de chaleur : fermer les volets et les rideaux la nuit, ne rien déposer sur ou devant les radiateurs

€ **Économisez**
-30% sur votre facture, soit 150 € par an en moyenne.

➤ **Électroménager** Dépenses : 225 euros/an (+55 euros avec un sèche linge)



Conseils

- Éloigner le frigo et le congélateur des sources de chaleur
- Dégivrer et nettoyer le freezer ou le congélateur tous les 6 mois

- Vider et débrancher le réfrigérateur en cas de longue absence
- Eteindre toutes les veilles allumées (une veille de téléviseur consomme plus en 24h que la télévision allumée 3h)

€ **Économisez**
-30% sur votre facture, soit 150 € en moyenne.

➤ **Balcon / Jardins**



- Déboucher régulièrement les évacuations des eaux pluviales
- Ne pas fixer les pots de fleurs à l'extérieur du garde-corps car il y a des risques de chute qui

- engageraient votre responsabilité civile
- Le balcon (ou le jardin) n'est pas un lieu de stockage

aquitanis s'engage

En tant qu'entreprise responsable et respectueuse de notre environnement, aquitanis s'engage dans les domaines suivants :

➤ **Energie** : dans le cadre des programmes de rénovation des logements anciens, aquitanis fait des économies d'énergie un axe prioritaire en assurant l'installation de systèmes de chauffage plus performants et l'utilisation des énergies renouvelables.

➤ **Eclairage** : lors de travaux de rénovation des parties communes, aquitanis remplace

systématiquement les anciens systèmes d'éclairage par de nouveaux plus économes. Tous les locaux communs des programmes neufs bénéficient d'ampoules basse consommation et de systèmes de temporisation (détecteurs de présence, minuteurs).

➤ **Déchets** : aquitanis accompagne l'installation du tri sélectif dans ses résidences

en les équipants de locaux poubelles adaptés, ou de bornes de tri enterrées ou semi-enterrées, ainsi que de composteurs collectifs.

Retrouvez toutes les infos sur le site de l'ADEME, www.ademe.fr

➤ **Eau** : aquitanis installe des dispositifs de comptage individuels, et la télé-relève à distance des consommations d'eau afin de faciliter le contrôle

et le repérage des fuites ou anomalies de vos compteurs d'eau.

➤ **Espaces verts** : la Régie espaces extérieurs d'aquitanis et les prestataires n'utilisent ni produits phytopharmaceutiques, (pesticides) ni engrais minéraux pour la réalisation et l'entretien des espaces verts des résidences.